

Les **Vingt-Sept** fixent les priorités socio-économiques pour **2020**

D'UNE STRATÉGIE À L'AUTRE

Il v a dix ans, les chefs d'État et de gouvernement de l'UE faisaient le constat que depuis le lancement du marché unique en 1986, l'Europe avait délaissé sa dimension sociale. Il fallait corriger la situation et, en 2000, ils adoptèrent la Stratégie de Lisbonne qui visait à faire de l'UE l'économie la plus compétitive et dynamique du monde, marquée par le plein emploi, la cohésion sociale et la durabilité environnementale. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, la libéralisation des marchés énergétiques, le plan d'accompagnement et de suivi des chômeurs, le pacte de solidarité entre les générations, la directive Bolkestein, l'intégration des marchés financiers trouvent, si ce n'est leur raison d'être, au moins une justification dans cette stratégie.

2010 était la date-butoir pour réaliser ces objectifs. À l'heure des bilans, on ne peut que conclure à un échec sur tous ces plans. Et la crise ne peut servir d'alibi pour masquer tous les ratés qui se sont enchaînés. À cet égard, il faut souligner que l'UE, qui se vantait d'avoir construit le plus grand marché du monde qui devait être sa principale force, souffre davantage que son grand rival d'outre-Atlantique de la crise alors que celle-ci a débuté sur le sol de l'Oncle Sam! Plus stupéfiant encore, cela lui prendra plus longtemps encore pour retrouver les niveaux d'emploi et d'activité d'avant la crise. Les échecs se sont succédé dès le début et bien que leurs causes aient régulièrement été mises en lumière, aucune leçon n'a jamais vraiment été tirée. Bien au

EMPLOI, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, ÉNERGIE ET CLIMAT, PAUVRETÉ, ÉDUCATION... APRÈS LE FIASCO DE LA STRATÉGIE DE LISBONNE LANCÉE EN 2000, L'UE DÉVELOPPE UNE "NOUVELLE" STRATÉGIE SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE. L'EUROPE SE MET EN MARCHE? LES POPULATIONS EUROPÉENNES SONT EN ROUTE... VERS DE NOUVELLES DÉSILLUSIONS.

Olivier Derruine Économiste

contraire! Et même les politiques néolibérales n'ont pas été capables de réaliser les objectifs purement économiques: le dogme de la pensée dominante était beaucoup trop éloigné de la réalité. Même les objectifs consensuels tels qu'un effort accru en faveur de la recherche et du développement (R & D) sont restés lettre morte. Quant aux emplois, certes, près de 18 millions étaient créés jusque avant la crise mais ils n'ont généralement pas profité aux personnes les plus éloignées du marché du travail, et on ne peut pas dire que la qualité des emplois se soit considérablement améliorée. Les femmes ont été les premières à bénéficier de ces emplois mais l'écart salarial avec les hommes n'a pas diminué. Sans même avoir procédé à une évaluation préalable des dix années écoulées de manière à en tirer des leçons pour l'avenir, la Commission a présenté le 3 mars ses propositions pour la Stratégie "UE 2020" qui prendra le relais pour la prochaine décennie. Cette contribution reposait sur une consultation menée à la hâte auprès du grand

public. Cependant, celle-ci n'était pas menée de façon sérieuse: 46 jours séparaient le lancement de la consultation de la date de clôture des réponses, le Parlement européen, dont les compétences s'amplifient, a été tenu à l'écart de la discussion et le nouveau débat était lancé notamment sans prendre en compte les moyens budgétaires qui pourraient y être consacrés.

SANS CONVICTION

Se fondant sur ce document de la Commission, les Vingt-Sept ont arrêté lors de leur rencontre des 25 et 26 mars les grands objectifs à poursuivre d'ici 2020 . Ainsi, ils se sont fixé l'objectif d'atteindre un taux d'emploi moyen de 75 % pour les 20-64 ans. Si cela semble plus ambitieux que les 70 % visés par la Stratégie de Lisbonne, il ne faut pas perdre de vue que celui-ci portait sur les 15-64 ans. Exprimée en millions d'emplois, la différence entre les deux taux signifierait qu'environ six millions d'emplois nouveaux devraient être créés en 2020 par rapport à l'objectif de Lisbonne! À l'échelle de la Belgique, cela ferait quelque 130 000 emplois en plus par rapport à la situation où nous devrions être aujourd'hui. Aussi, dans le cadre de la nouvelle Stratégie, il ne semble plus question de décliner des objectifs de taux d'emploi pour différentes catégories de la population comme pour les femmes ou les âgés. Voici une grosse lacune alors que, vers 2012, la main-d'œuvre disponible sur le marché du travail non seulement sera vieillissante mais surtout va commencer à se rétrécir!

Un deuxième objectif prioritaire est dédié à la R & D. Mais malheureusement, il ne fait que répéter l'objectif fixé en 2000 de consacrer 3 % du PIB à ce poste important pour préserver la compétitivité sur les marchés internationaux. Or, depuis 2000, l'UE (et la Belgique) ont stagné sous les 2 % du PIB, sans le moindre signe de progrès. Dès lors, on pourrait se demander en quoi il est encore crédible de maintenir cet objectif. Aussi, en 2000, il était précisé que les deux tiers de l'effort devaient être fournis

par le secteur privé et le reste par les pouvoirs publics. Ce "détail" a disparu dans la nouvelle version de la Stratégie. Par contre, le texte des Vingt-Sept annonce qu'un nouvel indicateur devra être défini afin de mieux mesurer l'intensité de la R & D et de l'innovation. On voit déjà mal de quoi il peut s'agir à première vue et quand on se rappelle que la Commission veut éviter de restreindre l'innovation à sa dimension purement technologique, on est franchement dubitatif sur les possibilités de mesurer l'"intensité de l'innovation"! Une troisième catégorie d'objectifs reprend des objectifs agréés il y a deux ans déjà, et connus sous le sobriquet des "3x20" du paquet énergie/climat. En clair, il s'agit de réduire de 20 % nos émissions de gaz à effet de serre (voire de 30 % en cas d'accord international ambitieux), de porter à 20 % les énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie. d'augmenter de 20 % l'efficacité énergétique. On ajoute également à cette liste 10 % de biocarburants. Ainsi, ces objectifs sont recyclés et pourtant, depuis qu'ils ont été déterminés, de nombreux travaux ont abondé dans le sens d'une accélération du changement climatique et les émeutes de la faim ont cruellement rappelé quelles formes pourraient prendre le changement climatique. Bien que 2010 ait été consacrée Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, on ne peut que ressentir un certain malaise quant au report de la fixation de cet objectif à juin prochain. Il en va de même pour celui dédié à l'éducation. L'explication politiquement correcte consiste à évoquer des problèmes techniques de mesures et de qualité des statistiques. Mais, en fait, certains États-membres ont fait valoir que l'UE n'était pas compétente pour intervenir dans ces domaines, le niveau national étant le seul pertinent pour les traiter. Cependant, cette affirmation ne résiste pas à l'épreuve des faits car le processus de Bologne, qui a réformé tout l'enseignement supérieur afin de

mettre de l'ordre dans les universités, les écoles supérieures et les hautes écoles, a bien été impulsé par l'UE. De même, il existe déjà un processus appelé "méthode ouverte de coordination" pour l'inclusion sociale qui fixe de grandes orientations pour les Étatsmembres, organise l'échange de bonnes pratiques, etc. Finalement, des indicateurs sont disponibles depuis un certain nombre d'années déjà. Donc, rien ne justifie que l'inclusion sociale et l'éducation soient prises avec des pincettes. La page d'accueil du site de la Commission européenne en dit long de l'intérêt qu'elle y porte: "Les principaux objectifs de la Stratégie Europe 2020 ont été adoptés." Autrement dit, ces deux dimensions renvoyées aux calendes grecques comptent pour du beurre!

Les Vingt-Sept se réuniront à nouveau en iuin. À ce moment, ils feront le point sur la manière dont ils ont transposé les objectifs européens en objectifs nationaux en prenant en compte leurs points de départ. Ce calendrier est surprenant car, comme nous venons de le voir, un indicateur (R & D et innovation) et deux objectifs (inclusion sociale et éducation) nécessitent d'être affiné pour le premier et fixés pour les deux autres. Dès lors, on voit mal comment les États-membres pourraient en faire quoi que ce soit! Quant aux autres, les chiffres sont connus (depuis longtemps pour l'environnement et le climat, voire très longtemps pour la R & D), mais il manque encore une donnée non négligeable, à savoir la contribution de l'UE à la réalisation de ce programme. Or, celle-ci ne sera dévoilée par la Commission qu'en octobre!

ET LA BELGIQUE DANS TOUT CA?

La Belgique devra être particulièrement active au cours des prochains mois. Car, outre le fait que les objectifs nationaux devront être fixés, il faudra aussi les répartir entre les entités fédérées. C'est un exercice sérieux puisque, ici, la période envisagée dépasse la





"simple" législature (fin en 2011) puisqu'elle couvre toute la décennie. Cela mériterait à tout le moins un large débat public avec toutes les institutions, organisations et personnes intéressées. Ensuite, la Belgique assumera la présidence tournante de l'UE au 1er juillet et jusque la fin de l'année. Or, durant cette période, un groupe d'experts présidé par Herman Van Rompuy devraient soumettre des propositions pour améliorer la mise en œuvre des politiques économiques entre les États-membres. En septembre, un Conseil européen extraordinaire sera convoqué afin de discuter du rôle de l'UE dans le monde et des grandes questions planétaires. Bref, la quête d'identité que traversait l'UE depuis (au moins)

la signature du mauvais Traité de Nice, et que l'on pensait être finie depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en décembre 2009, est finalement loin d'être clôturée. La Belgique trouvera-t-elle, comme en 2001 lorsque Guy Verhofstadt sortit de son chapeau la Déclaration de Laeken pour relancer l'Europe, la créativité suffisante pour sortir le Vieux Continent des ornières dans lesquelles il se fourvoie depuis trop longtemps ou se laissera-t-elle submerger par cette tâche herculéenne ou par les problèmes posés par le mouchoir de poche que représente BHV à l'échelle de l'UE? ■

• http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/113602.

ENSEMBLE! / N°68 / JUIN 2010 / WWW.ASBL-CSCE.BE (47)